



REGLEMENT INTERIEUR

ESN BADMINTON

Saison 2019 – 2020

COTISATION :

Le prix comprend :

- L'affiliation à la : - FFBaD (Fédération Française de Badminton)
 - LCBa (Ligue du Centre de Badminton)
 - Codep 28 (Comité Départemental de Badminton d'Eure et Loir)
- L'assurance
- Une part pour le fonctionnement du club
- L'abonnement au magazine fédéral

Chèque à l'ordre de l'**ESN Badminton**.

3 essais possibles avant inscription définitive avec un dossier complet, soit :

La demande de licence 2019-2020 complétée et signée, le questionnaire de santé (en 2 exemplaires; si vous avez répondu « oui » à une des questions, un certificat médical sera nécessaire et en 2 exemplaires), le coupon détachable du règlement intérieur signé et le règlement de la cotisation. L'inscription ne sera effective qu'avec tous ces éléments.

Pour les adhérents s'inscrivant en cours d'année, le tarif sera calculé au prorata des mois restants par tranche trimestrielle :

- de septembre à décembre : plein tarif
- de janvier à mars : 2/3 de la part d'adhésion club.
- d'avril à juin : 1/3 de la part d'adhésion club.

TENUE :

Tenue de sport obligatoire avec chaussures adaptées et réservées à la pratique du sport en salle.

EQUIPEMENT :

Une raquette personnelle. Possibilité de prêt de raquette en début de saison.

Volants plastiques, poteaux et filets sont mis à votre disposition par le club. Pour les compétitions individuelles, les volants sont à la charge des joueurs. Vestiaires et douches sont à votre disposition dans le gymnase.

COMPORTEMENT :

Un *comportement sportif* est demandé à chaque licencié. Le club se réserve le droit de ne plus accepter un joueur dont l'attitude perturberait les entraînements. Les licenciés participent à l'installation et au rangement du matériel.

Toute dégradation volontaire entraînera des sanctions et le remboursement des dégâts éventuels.

ENTRAINEMENTS JEUNES :

Les jeunes sont inscrits après appréciation des entraîneurs.

Les jeunes doivent respecter les horaires de la séance et prévenir l'encadrant en cas d'absence. En cas d'absentéisme répété et non justifié, l'encadrant se réserve de droit d'exclure le joueur du créneau.

Les parents ou accompagnateurs doivent s'assurer de la présence d'un responsable adulte avant de laisser les enfants au gymnase.

Le déroulement d'une séance doit être respecté pour une bonne pratique du badminton (Installation des terrains, échauffement, exercices, jeu, respect et rangement du matériel).

Le club se garde le droit de ne plus accepter les enfants dont l'attitude ne correspond pas à la pratique du badminton.

VIE DU CLUB ET DEVOIR DU LICENCIE :

Seules les personnes ayant un dossier complet (la demande de licence, le questionnaire de santé (en 2 exemplaires), et le cas échéant, le certificat médical en 2 exemplaires), le règlement intérieur et la cotisation) seront autorisées à jouer. Des manifestations seront organisées en cours de saison, l'aide et la participation des licenciés seront demandés pour une bonne organisation.

La participation de chaque licencié est obligatoire à l'assemblée générale du club.

ENGAGEMENT COMPETITION :

Les capitaines d'équipe et les entraîneurs font partie du Conseil d'administration.

Chaque joueur inscrit en compétition (jeunes ou adultes), s'engage à participer à celle-ci.

En cas de forfait après tirage au sort, il s'engage à fournir un justificatif (certificat médical) de non-participation sous peine de sanctions (suspension).

Les joueurs règlent leur inscription auprès du Référent « Tournoi club », pour valider leur inscription. **Toute inscription sans règlement ne sera pas acceptée.** Le club rembourse **une partie des frais d'inscription, en fin de saison et sur justificatifs (convocations), dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée** pour la saison.

INTERCLUBS :

Le club engage des équipes en niveau Régional et Départemental. Un capitaine d'équipe est nommé en début de saison, il est chargé de convoquer les joueurs et joueuses de son équipe et s'engage à faire respecter l'esprit sportif du club.

Nota : Il sera autorisé à un joueur ou une joueuse d'une équipe de niveau inférieur d'aider l'équipe du niveau supérieur en cas de nécessité, dans le respect du règlement des interclubs. La priorité sera donnée à l'équipe 1^{ère}.

Le club subventionne l'équipe R3 pour ces journées d'interclub. Il prend en charge l'hébergement, le transport et les volants, dans la limite du budget alloué.

VOLANTS :

Le club fournit les volants en plastique pour les créneaux loisirs ; les volants en plumes pour les créneaux encadrés des jeunes compétiteurs ainsi que leurs compétitions officielles.

Les volants sont fournis sur les compétitions Fédérales, Ligue ou Départementales.

Les volants sont à la charge des joueurs adultes pour les tournois privés et les entraînements, les joueurs doivent s'arranger entre eux pour participer de manière égalitaire.

Le club prend en charge une partie du prix des volants, dans le cadre de la revente de volants dans la limite du budget alloué.

(Coupon à détacher et à remettre avec le dossier)

----- ✂ -----



Nom et Prénom : _____

Profession : _____

J'ai lu et je m'engage à respecter ce règlement.

Signature :